



## DÉLIBÉRATION 2018-03

# SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Objet : Adoption du tableau des emplois**

Le trente et un janvier deux mille dix-huit, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental du Pas-de-Calais à Arras, sur convocation en date du vingt-cinq janvier deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

**Présents (12) :** Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Madame Bénédicte MESSÉANE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Madame Maïté MULOT-FRIS COURT, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON, Madame Anne VANPEENE

**Excusés (8) :** Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Alain DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickael HIRAUX, Monsieur Daniel LECA, Madame Valérie LÉTARD, Monsieur Philippe RAPENEAU

**Pouvoirs (3) :** Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Daniel LECA à Monsieur Luc MONNET, Monsieur Philippe RAPENEAU à Monsieur Christophe COULON

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 « Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement »

**Vu** la délibération n° 2018-1 du comité syndical en date du 31 janvier 2018 adoptant le budget 2018 du syndicat mixte Nord-Pas de Calais numérique,

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré,**

## DECIDE

D'adopter le tableau des emplois annexé à la présente délibération et de créer les emplois correspondants.

D'imputer les dépenses sur le chapitre 012.

## AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer, le cas échéant, des conventions de mise à disposition de personnel.

### Adopté par :

- Voix pour : 15
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Nombre d'élus participant au vote : 15

Annexe : Tableau des emplois au 01 janvier 2018

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON



Transmis au contrôle de légalité le

01/02/2018

| Famille    | Thématique             | Emploi  | Nombre | Missions globales  | Grades (1)  | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|------------|------------------------|---|--------|--|---|--------------|--------------|
| Management | Management Stratégique | Directeur   | 1      | Concevoir, proposer et contrôler la mise en œuvre de l'activité dont le Syndicat Mixte a la charge dans toutes les composantes (administrative, juridique, financière et technique), Assurer l'animation, le management et la coordination de l'équipe du Syndicat Mixte.  | Administrateur hors cl.,<br>Administrateur,<br>Ingénieur en chef de cl. exceptionnelle,<br>Ingénieur en chef de cl. normale,<br>Ingénieur principal,<br>Ingénieur | 379          | HEB          |
|            |                        | Chargé (e) de mission « Services et Usages du numérique »                     | 1      | En lien avec le Directeur du Syndicat mixte « Nord – Pas de Calais Numérique », assurer la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement des services et usages du numérique et plus particulièrement la création des conditions nécessaires à la définition et à la réalisation d'actions collectives et de mutualisation à l'échelle régionale.<br>Après avoir réalisé un état des lieux et en lien avec la mise en place des infrastructures, faire émerger des objectifs stratégiques partagés, des projets collectifs et des synergies, fédérer les partenaires, mettre en œuvre les projets et évaluer les effets attendus. | Directeur,<br>Attaché principal,<br>Attaché,<br>Ingénieur principal,<br>Ingénieur,  | 379          | 985          |
|            |                        | Chargé (e) de développement du Syndicat et des relations avec les territoires | 1      | En lien avec le Directeur du Syndicat mixte Nord-Pas de Calais Numérique : Assurer la communication et le marketing territorial du Syndicat mixte, Développer ses outils 2.0, Piloter les développements informatiques à mettre en œuvre dans le cadre du développement des services et usages   | Attaché principal,<br>Attaché,<br>Ingénieur principal,<br>Ingénieur,  | 379          | 966          |

| Famille                 | Thématique             | Emploi                         | Nombre | Missions globales   | Grades (1)   | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|-------------------------|------------------------|--------------------------------|--------|---|--|--------------|--------------|
|                         | Management Stratégique |                                |        | du numérique. Plus particulièrement, réunir les conditions nécessaires à la définition et à la réalisation d'actions collectives de mutualisation à l'échelle régionale,<br>Etre responsable des espaces numériques partagés du Syndicat mixte (fonctionnement technique - infrastructures, applications en mode SAS, outil de gestion financière, de mise en relation avec les partenaires), en lien avec le chargé du Système d'Information Opérationnel (SIO) et du SIG.   |  |              |              |
| Administration Générale | Gestion administrative | <b>Assistante de Direction</b> | 1      | Assurer l'appui et l'assistance au Directeur, coordonner les moyens et le suivi des activités du Syndicat Mixte.<br>Assurer la gestion du courrier et le traitement de l'information.<br>Assurer l'accueil physique et téléphonique, gérer l'agenda et réaliser les travaux de secrétariat.<br>Gérer et organiser les ressources du Syndicat.<br>Préparer et suivre les instances du Syndicat Mixte.<br>Assister et relayer le responsable du Pôle administration et Finances dans toutes ses tâches.<br>Organiser et gérer la logistique des événements du Syndicat.<br>Gérer les aspects RH du Syndicat | Rédacteur principal de 1ère cl,<br>Rédacteur principal de 2ème cl,<br>Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère cl,<br>Adjoint administratif principal de 2ème cl,<br>Adjoint administratif de 1ère cl,<br>Adjoint administratif de 2ème cl, | 340          | 683          |

| Famille                          | Thématique                           | Emploi   | Nombre | Missions globales  | Grades (1)   | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|----------------------------------|--------------------------------------|--|--------|--|--|--------------|--------------|
| Administration Générale          | Gestion administrative               | <b>Secrétaire- contrat Avenir</b>  | 1      | En lien direct avec l'Assistante de Direction, sa mission consistera à réaliser des tâches de secrétariat classique, et permettra d'assurer un renfort au niveau de l'équipe administrative mais aussi de l'ensemble des agents du Syndicat  | Niveau bac ou Cap-Bep  |              |              |
| Contrôle Finance et Comptabilité | Gestion Administrative et Financière | <b>Responsable du Pôle Administration et Finances (Responsable administratif financier)</b>              | 1      | <p>Seconder le Directeur dans les domaines administratif, financier, juridique et de la vie institutionnelle du Syndicat mixte</p> <p>Garantir l'unicité de traitement administratif et financier (budget, commande, facturation, gestion des subventions)</p> <p>Piloter la préparation et le suivi des instances (bureau et comité syndical)</p> <p>Garantir la sécurité juridique dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics</p> <p>Assurer l'activité nécessaire au pilotage et concevoir les outils</p> <p>Garantir l'unité de traitement administratif et financier des dossiers du Syndicat mixte</p> <p>Piloter la gestion des emprunts</p> <p>Piloter les aspects RH du syndicat</p> | <p>Directeur,</p> <p>Attaché principal,</p> <p>Attaché</p> <p>Ingénieur principal,</p> <p>Ingénieur,</p> | 379          | 985          |
| Contrôle Finance et Comptabilité | Gestion Administrative et Financière | <b>Chargé (e) de mission Administration et Finances (Responsable administratif et financier adjoint)</b> | 1      | <p>Seconder le Responsable du Pôle Administration dans les domaines administratif, financier, juridique et de la vie institutionnelle du Syndicat mixte</p> <p>Superviser la préparation et le suivi des instances (bureau et comité syndical)</p> <p>Gérer le suivi et l'exécution budgétaire</p>   | <p>Directeur,</p> <p>Attaché principal,</p> <p>Attaché</p>   | 379          | 985          |

| Famille                          | Thématique                           | Emploi                               | Nombre | Missions globales  | Grades (1)   | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------|--|--|--------------|--------------|
|                                  |                                      |                                      |        | Garantir la sécurité juridique dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics et pour tous les actes du Syndicat mixte<br>Assurer l'activité nécessaire au pilotage et concevoir les outils<br>Garantir l'unité de traitement administratif et financier des dossiers du Syndicat mixte   |  |              |              |
| Contrôle Finance et Comptabilité | Gestion Administrative et Financière | <b>Gestionnaire Comptable</b>        | 1      | Exécuter les commandes et gérer la facturation du Syndicat mixte<br>Participer à l'élaboration budgétaire<br>Engagement, liquidation (en lien avec l'équipe technique) et acquittement des dépenses ; encaissement des recettes<br>Emission des mandats et titres<br>Participer à l'élaboration des outils techniques permettant le suivi de l'exécution du budget   | Rédacteur principal de 1ère cl,<br>Rédacteur principal de 2ème cl,<br>Rédacteur<br>Adjoint administratif principal de 1ère cl,<br>Adjoint administratif principal de 2ème cl,<br>Adjoint administratif de 1ère cl, Adjoint administratif de 2ème cl, | 340          | 683          |
|                                  | Technique                            | <b>Responsable du Pôle Technique</b> | 1      | Seconder le directeur sur les aspects techniques<br>Contribuer à la coordination et à la mise en œuvre du "Très Haut Débit" en région Nord-Pas de Calais.<br>Mener et piloter le projet de Très Haut Débit porté par le Syndicat mixte en faisant appel à des ressources et à des moyens externes et internes.<br>Coordonner le projet tant dans la diversité des thématiques mobilisées qu'au niveau des interlocuteurs impliqués | Attaché principal,<br>Attaché,<br>Ingénieur principal,<br>Ingénieur,   | 379          | 966          |

| Famille | Thématique                                  | Emploi  | Nombre | Missions globales  | Grades (1)   | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|---------|---|---|--------|--|--|--------------|--------------|
|         |   |   |        | (représentants régionaux, collectivités territoriales, associations, Etat, organisations nationales ...)<br>Assurer, en lien avec le directeur, la représentation du le Syndicat mixte à l'échelle régionale, nationales et européenne   |  |              |              |
|         | Technique<br><br>Réseau « Très Haut Débit » | <b>Chargé (e) de mission « Aménagement du territoire par les télécommunications » (très haut débit)</b> | 1      | Seconder le Responsable du Pôle Technique pour apporter au Syndicat mixte et à ses partenaires directs une expertise méthodologie, technologique et économique sur les réseaux (très) haut-débit (fibre optique, DSL, radio, satellite) et les services de communications électronique (internet et téléphonie, fixes et mobiles).   | Ingénieur principal,<br>Ingénieur,<br>Technicien principal de 1ère cl,<br>Technicien principal de 2ème cl,<br>Technicien | 357          | 966          |
|         | Technique<br><br>informatique               | <b>Responsable du Système d'information opérationnel (SIO) et du SIG</b>                                | 1      | En lien avec le pôle Technique et le pôle Administration et Finances :<br><br>Analyser les processus métiers internes au Syndicat et leurs interfaces avec les prestataires, pouvant bénéficier d'automatisation ou de dématérialisation via le système d'information ;<br>Si besoin élaborer les cahiers des charges des consultations de marché publics en lien avec le pôle finance et assurer l'exécution des marchés publics correspondants ;<br>Mettre en place et gérer le système d'information opérationnel ; | Ingénieur Principal,<br>Ingénieur,<br>Technicien principal de 1ère cl,<br>Technicien principal de 2ème cl,<br>Technicien | 357          | 966          |

| Famille | Thématique | Emploi                                     | Nombre | Missions globales  | Grades (1)  | Ind Brut Min | Ind Brut Max |
|---------|------------|--|--------|--|---|--------------|--------------|
|         |            |  |        | Intégrer dans le système d'information les documents produits par les prestataires ;<br>Analyser les documents stockés pour rendre compte des déploiements réalisés (routines, interfaces et requêtes dans la base de données) ;<br>Alimenter l'observatoire régional des communications électroniques (suivi des services et infrastructures de communications électroniques) |   |              |              |
|         | Technique  | <b>Conducteurs d'opérations Réseau THD</b> | 1      | Assurer le suivi du déploiement du réseau Très Haut Débit initié par le Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique.<br>Représenter le Maître d'Ouvrage sur les chantiers associés au Réseau La Fibre Numérique 5962 (Montée en débit et <i>FTTH, FTTE</i> ), et être l'interlocuteur privilégié des différents intervenants (publics, privés, interne, externe),              | Ingénieur Principal,<br>Ingénieur,<br>Technicien principal de 1ère cl,<br>Technicien principal de 2ème cl,<br>Technicien Adjoint technique territorial principal de 1ère classe<br>Adjoint technique territorial principal de 2ème classe<br>Adjoint technique territorial de 1ère classe<br>Adjoint technique territorial de 2ème classe | 357          | 966          |